



Au ciné-club, ce soir...

Du film comme moyen d'éducation, Saint-Denis, années 60

En 1962, naît le ciné-club de Saint-Denis. L'aventure associative est tournée à la fois contre la consommation cinématographique de masse et contre l'ergotage des avant-gardes cinéphiliques. Il s'agit alors de donner à tous les moyens d'une compréhension et d'une discussion du monde par le cinéma.

< Création du ciné-club >

Le ciné-club Gérard Philipe de Saint-Denis voit le jour en mars 1962. Il est le fils adoptif du Théâtre Gérard Philipe (ainsi baptisé en 1960, après la mort de l'acteur), que dirige Jacques Roussillon. Outre le nom, il en partage aussi les locaux, à savoir la salle municipale du 59 boulevard Jules Guesde, construite en 1903, et dont les murs et les fauteuils sont alors passablement délabrés. Il en prolonge surtout l'idéal démocratique, à un moment où le Théâtre peine à se trouver un public : de même que le Théâtre Gérard Philipe, enraciné au seuil des années 50 dans l'aventure du Théâtre national populaire, vise à porter dans les banlieues ouvrières le goût du théâtre, de plus en plus assimilé à un luxe d'élite, le ciné-club se donne pour vocation d'arracher le cinéma à la passivité de la « consommation de masse » pour en faire un véritable instrument d'éducation culturelle des travailleurs et de leurs familles. Il s'agit à la fois de permettre à tous de « découvrir les meilleurs films » et, bien plus encore, de « ne pas les voir n'importe comment ».

Le ciné-club dionysien s'inscrit ainsi clairement dans la seconde vague des ciné-clubs, celle d'après 1945, qui a troqué l'entreprise de légitimation artistique du cinéma, qui animait l'avant-garde « ciné-clubiste » des années 20, pour alimenter les ambitions de la démocratisation culturelle [petite histoire des ciné-clubs]. Il prend sa place

dans un univers déjà bien balisé. Affilié à la Fédération française des ciné-clubs, constituée en 1945, dont l'activité s'alimente de la vitalité d'associations nationales comme Travail et Culture ou Peuple et Culture, et pris, par conséquent, dans l'organisation du secteur non-commercial de la diffusion des œuvres, réglementé en 1949, il rejoint alors les 520 ciné-clubs déjà en exercice à travers le pays.

Le fonctionnement du club est simple : constitué en association, il vit des cotisations de ses adhérents, fixées aux alentours de 3 francs par an, des dividendes de chaque séance (à raison de 2 francs 50 la séance, en moyenne) et d'une subvention annuelle de 1 500 francs, allouée par le Conseil municipal de Saint-Denis. Il est animé par une vingtaine de bénévoles, hommes et femmes, le plus souvent jeunes et, en dépit du projet « interclassiste » affiché par les ciné-clubs, pour la plupart issus des « classes moyennes » cultivées : aux côtés du président, Maurice Szwarc, commerçant, et des vice-présidents, dont l'un est attaché au CNRS et l'autre professeur de lycée, on retrouve surtout des enseignants, des lycéens et quelques ingénieurs [les acteurs].

< Programmer, projeter, discuter >

Les séances sont annoncées dans la presse de Saint-Denis. Elles ont lieu le mercredi soir, tous les quinze jours (au plus fort de l'activité). La projection débute le plus souvent à 20h.30 (ou à 21h.) par un court-métrage (dessin animé ou film hors circuit commercial). Puis vient le film principal. Le contenu de la programmation obéit à plusieurs logiques. La première tient à la « qualité » des films : le dégoût des « navets » est érigé en doctrine ; et si les films « faciles », marqués autrement dit par « l'emprise commerciale » et l'esprit d'Hollywood, ont leur place de temps à autres, sont retenus les « meilleurs » films, ceux conformes aux édits de la critique cinématographique, et en particulier celle d'obédience communiste qui irrigue alors nombre de ciné-clubs. Le second mode de sélection procède de la volonté d'une participation du public : il revient aux spectateurs eux-mêmes de se prononcer à chaque fin de séance sur le contenu des suivantes ; en juillet 1965, ce fonctionnement démocratique est formalisé par la tenue d'un référendum annuel auprès des adhérents. Se côtoient ainsi films français et étrangers (américains, polonais, etc.), classiques et récents, films comiques et films de mœurs [la programmation, 1964-1965].

La séance ne se borne pas au film ; elle vise l'acquisition d'un certain regard sur lui. Le principe tient en une formule : voir le film ne suffit pas, il faut en débattre. Chacune des projections est, du coup, précédée d'une présentation critique du film : elle revient à un amateur éclairé (un membre du Conseil d'administration) ou, lorsque la chose est possible, à un « professionnel » du cinéma ou de la critique cinématographique. Le ciné-club de Saint-Denis s'enorgueillit ainsi de compter parmi ces « animateurs » d'un soir des personnalités reconnues, au premier rang desquelles Georges Sadoul, plume de *La*

Nouvelle Critique (communiste), Jean Mitry, théoricien du cinéma, ou encore René Gilson, réalisateur et critique. Surtout, et là se tient le clou du spectacle ciné-clubiste, chaque projection est systématiquement suivie par un débat avec la salle ; cet échange amical d'arguments permet à chacun de « découvrir des aspects inaperçus de l'œuvre ».

Pour nouer et alimenter cette parole polémique, un important travail de préparation et d'accompagnement est réalisé. Chaque film projeté donne lieu à une petite notice de présentation, envoyée à tous les adhérents. Le dispositif, assez rudimentaire au départ, s'étoffe à partir de 1965. Le recours à la publicité locale permet alors la publication d'un véritable bulletin trimestriel : on y trouve une note sur le réalisateur, la présentation du « sujet » et des « thèmes » du film ainsi qu'une étude critique, qui assure la mise en commun à la fois des références cinématographiques et des principes de jugement [une notice]. Parfois, comme le préconise la méthode participative de *Peuple et Culture*, d'épiques disputes sont préalablement orchestrées par les animateurs pour susciter la prise de position des participants. Et pour prolonger les séances et la discussion des thèmes, le ciné-club organise aussi des rencontres avec des cinéastes, des critiques, des écrivains ou des députés (Fernand Grenier).

Les premiers temps sont difficiles. Non seulement le nombre des adhérents est maigrelet, non seulement le fonctionnement coûte cher (les seules notices englobent 800 francs par mois, à peu près), mais plus encore le club souffre d'être perçu comme élitiste et pourvoyeur d'un « plaisir d'esthète » bien peu en rapport avec la diffusion de la culture et l'éducation du peuple. À partir de 1965, la simplification des analyses de film, et en particulier l'abandon des discussions sur la forme (esthétique) pour privilégier les contenus (sociaux), donnent au ciné-club un certain succès. Le nombre des adhérents se modifie : de 400 en 1963, il passe à 670 en 1964, 884 l'année suivante, et plus de 1 000 par la suite. La composition du public change aussi : d'un public initial formé d'« intellectuels », aux dires des animateurs eux-mêmes, se substitue un public plus diversifié d'employés et d'ouvriers qualifiés. « Notre ciné-club, se réjouit l'Assemblée générale du 19 janvier 1966, acquiert ainsi un caractère plus populaire et plus familial ». Chaque séance réunit alors en moyenne 330 personnes.

< Apprendre à regarder >

Le ciné-club de Saint-Denis se donne pour ambition d'éduquer le peuple *par* et *pour* le cinéma. Les accusations de « snobisme » qu'il essuie dans les années 60 méritent attention. Elles sont, pour ses animateurs, l'occasion de préciser les contours d'un « esprit », dont les pratiques effectives (parce qu'elles laissent peu de traces) et l'échec final risqueraient d'écraser la portée. Les objections, dont la

presse locale se fait l'écho, sont hantées par le spectre, élitiste et si parisien, de la Nouvelle Vague. Elles font du ciné-club la lubie d'un « cercle d'initiés », et de l'analyse des films un « casse tête chinois », dont le peuple n'a ni envie ni besoin : pourquoi discuter ce qu'il voit très bien tout seul ? Le cinéma, explique certains opposants, est voué à la détente et au divertissement après la journée de travail [la controverse]. Le triomphe de la consommation de masse, dans les années 60, et l'organisation d'espaces dévolus à sa critique éclairent bien sûr ces enjeux. Et tout est là pour les ciné-clubistes de Saint-Denis, résolument tournés contre les facilités du « cinéma-évasion » : faire du cinéma une culture populaire, c'est donner « à tous » les moyens de n'être plus un simple consommateur passif du spectacle cinématographique, mais un acteur de sa propre culture, curieux, critique et avisé. « De même qu'on apprend à lire, explique le *Bulletin*, de même on doit apprendre à regarder ». Du coup, la formation du goût suppose la recherche d'informations sur le film et l'exercice autonome du jugement à son sujet : « Il y a des films faciles et dont, pour autant, la qualité n'est pas à mettre en cause. Mais si le spectateur veut profiter au mieux des films qu'il va voir, n'est-il pas bon pour lui de savoir qui les a faits et pourquoi ils ont été faits ? » Souvent, la discussion des films troque le débat esthétique pour la critique sociale : on y parle du machinisme, de la condition ouvrière, de l'aliénation sociale, etc. Aider les travailleurs à « devenir des spectateurs plus éclairés », ainsi que le veut le ciné-club de Saint-Denis, c'est miser sur le cinéma pour donner à tous les moyens d'une compréhension et d'une discussion du monde (contre la simple soumission aux préjugés sociaux comme aux décrets de la consommation). Et c'est bien dans ce sens que le ciné-club dionysien est à la fois éducatif et émancipateur : il sert l'ambition de la *démocratisation culturelle*, qui vise à rendre accessible au peuple la connaissance et l'amour de l'art, et celle de l'éducation populaire, qui vise à l'émancipation par l'esprit critique et l'échange d'arguments qui lui donne vie.

< Pour aller plus loin >

Références :

– **Archives municipales de Saint-Denis***, cartons **14 AC 10**, **14 AC 51** et **20 S 39**.

Service des Archives Municipales de Saint-Denis

Hôtel de Ville

2 Place du Caquet

Saint-Denis

01.49.33.63.70

Sur l'histoire de Saint-Denis :

– **J.-P. Brunet, *Saint-Denis, la ville rouge. Socialisme et communisme en banlieue, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.**

Sur l'histoire des ciné-clubs en France :

- C. Gautier, *La Passion du cinéma. Cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées à Paris de 1920 à 1929*, Paris, éd. AFRHC et École des Chartes, 1999.
- E. Loyer, *Le Mouvement des ciné-clubs, 1945-1955*, mémoire de Maîtrise, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1989.
- E. Loyer, « Hollywood au pays des ciné-clubs », *Vingtième siècle*, n° 33, janvier-mars 1992, p. 45-55.
- V. Pinel, *Introduction au ciné-club. Histoire, théorie, pratique du ciné-club en France*, Paris, éd. Ouvrières, 1964.

Sur l'histoire du cinéma, des usages de la cinéphilie et de la critique cinématographique :

- A. de Baecque, *La Cinéphilie. Invention d'un regard, histoire d'une culture, 1944-1968*, Paris, Fayard, 2003.
- Y. Darré, *Une histoire sociale du cinéma en France*, Paris, La Découverte, 2000.
- F. Matonti, « Une nouvelle critique cinématographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 161-162, mars 2006, p. 66-79.
- F. Montebello, *Le Cinéma en France depuis les années 1930*, Paris, A. Colin, 2005.

Et enfin sur l'aventure du Théâtre national populaire, dont le ciné-club Gérard Philipe est une ramification inattendue :

- P. Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre, 1945-1981*, Paris, PUF, 2004.

>>> Appel à mémoire vive